



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

OFIVAL

Question écrite n° 25403

Texte de la question

M. Arnaud Lepercq attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation financière de l'OFIVAL. Un vaste programme de relance de la production a été mis en place depuis 2002. Bien que des investissements sur les bâtiments agricoles ont été faits pour renforcer la production française sur un marché très concurrentiel, l'OFIVAL n'est plus en mesure de couvrir les besoins de crédits pour les investissements 2003, en raison d'une diminution de ses ressources budgétaires. La situation est donc préoccupante et constitue un frein au développement et même au maintien de la filière ovine. Il lui demande donc quelles mesures le ministère prévoit pour débloquer les fonds prévus pour l'application du XIIe contrat de Plan 2000-2006 pour remédier à cette situation.

Texte de la réponse

La diminution des crédits du budget des offices a amené à réexaminer le niveau de la participation aux actions d'orientation prévues dans les contrats de plan État-régions pour la période 2000-2006. Le ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales participe en effet, comme les autres départements ministériels, à l'effort de maîtrise des finances publiques. Les actions contractualisées au même titre que les autres actions menées par les offices ont été réévaluées dans ce sens pour l'année 2003, sans toutefois que soient remis en cause la nature même des mesures qui peuvent être financées dans ce cadre ni le principe d'une participation des offices à ces actions. C'est la raison pour laquelle les services et les offices ont engagé une concertation étroite avec les organisations professionnelles et une réflexion sur l'ensemble de ces actions. Cette concertation doit permettre d'aboutir à des décisions qui concilient les priorités d'action dans la filière ovine avec la nécessité d'une maîtrise du budget de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Arnaud Lepercq](#)

Circonscription : Vienne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25403

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 septembre 2003, page 7375

Réponse publiée le : 23 mars 2004, page 2264